

Sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale

Il n'y aura pas de dévaluation du FCFA

J.O.
Libreville/Gabon

Convoquée en urgence par le chef de l'Etat camerounais, Paul Biya, cette réunion au sommet, à laquelle a notamment pris part le numéro un gabonais, Ali Bongo Ondimba, avait pour objectif de réfléchir sur les indicateurs de croissance en berne et le retour de l'inflation dans de la sous-région essentiellement dus à la baisse du prix du baril de pétrole. Le sommet de Yaoundé a fait taire les rumeurs d'une éventuelle dépréciation de la monnaie de la zone franc.

UN sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), s'est tenu hier à Yaoundé, à l'initiative du président camerounais, Paul Biya. Une rencontre à laquelle ont notamment pris part, outre Ali Bongo Ondimba, ses pairs Denis Sassou Nguesso, Idriss Deby Itno et Obiang Nguema Mbasogo, ainsi que la directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Christine Lagarde, et le ministre français de l'Economie, Michel Sapin. La réunion avait été convoquée d'urgence dans la se-



Photo : Mounimou/Presse Présidentielle

Les présidents de la sous-région lors de la réunion extraordinaire de Yaoundé.

main par le président du Cameroun Paul Biya, qui s'est inquiété dans son discours d'ouverture d'une croissance en berne et du retour de l'inflation dans la sous-région. Mais aussi et surtout d'une éventuelle dévaluation. Même si ce sommet n'a mis que quelques heures pour étou-

fer cette rumeur d'une dévaluation du franc CFA, la monnaie des six pays. Victime de la chute des cours du pétrole et des matières premières, l'Afrique centrale apparaît comme le grand malade du continent, comparée au dynamisme de l'Afrique australe et de certains pays du



Photo : P.P/ Gildas Roméo Mounimou

Le nouveau secrétaire général de la BEAC, Désiré Guédon, a été également à l'honneur.

Maghreb, d'Afrique de l'Est ou d'Afrique de l'Ouest. La croissance en 2016 ne sera que de 1% dans la sous-région, contre 2,4% en 2015, a indiqué cette semaine la

Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), qui souligne "les effets dépressifs de la morosité du secteur pétrolier". "Le FMI n'est pas le même que celui des années 90", a sou-

tenu Michel Sapin, allusion à cette époque où les réformes se traduisaient par des coupes dans les dépenses publiques et sociales de pays déjà souvent très pauvres.

"On a tous souligné la nécessité de préserver les programmes sociaux et les investissements qui permettent de soutenir la croissance et de diversifier les économies", selon le ministre français, qui a éludé la question sur les tensions politiques dans la zone.

A noter que la présence du membre du gouvernement français tient également de ce que Paris s'inquiète aussi du "double choc" économique et sécuritaire que subissent au moins trois pays de la zone: le Tchad et le Cameroun, mobilisés contre les jihadistes nigériens de Boko Haram, et la Centrafrique, où l'Etat peine encore à s'affirmer face aux groupes armés après une violente guerre civile.

A cette occasion, le nouveau secrétaire général de la Banque des Etats de l'Afrique centrale, notre compatriote, Désiré Guédon, a été présenté à l'assistance. Tout comme l'ont été les autres responsables de cette institution bancaire.



Photo : Mounimou/Presse Présidentielle

Photo de famille, à l'issue du sommet.

Sommet extraordinaire des chefs d'Etat d'Afrique centrale sur la situation économique et monétaire dans la zone Cémac

Communiqué final

A l'invitation de Son Excellence Paul BIYA, Président de la République du Cameroun, un Sommet Extraordinaire des Chefs d'Etat d'Afrique Centrale s'est tenu à Yaoundé le 23 décembre 2016 au Palais de l'Unité.

Cette rencontre avait pour objectif d'examiner la situation économique et monétaire dans la zone CEMAC et d'adopter des mesures appropriées visant à juguler les effets néfastes du double choc pétrolier et sécuritaire, sur les économies de la sous-région.

Ont pris part à cette rencontre:

- Son Excellence Paul BIYA, Président de la République du Cameroun ;
- Son Excellence Faustin Archange TOUADERA, Président de la République Centrafricaine;
- Son Excellence Denis SASSOU NGUESSO, Président de la République du Congo;
- Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA, Président de la République Gabonaise;
- Son Excellence OBIANG NGUEMA MBASOGO, Président de la République de Guinée Equatoriale;
- Son Excellence Idriss DEBY ITNO, Président de la République du Tchad.

Ont également assisté aux travaux:

- Madame Christine LAGARDE, Directrice Générale du Fonds Monétaire International (FMI) ;
 - Monsieur Michel SAPIN, Ministre de l'Economie et des Finances de la République Française;
 - Monsieur Pierre MOUSSA, Président de la Commission de la CEMAC ;
 - Monsieur Lucas ABAGA NCHAMA, Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC).
- Abordant les points inscrits à l'ordre du jour, les Chefs d'Etat ont tout d'abord suivi la Communication spéciale de la Directrice Générale du Fonds Monétaire International. Ils ont ensuite écouté l'intervention du Ministre français de l'Economie et des Finances,

puis pris connaissance du Rapport de la Réunion des Ministres des Finances et de l'Economie de la CEMAC, tenue à Yaoundé le 22 décembre 2016.

A la suite de ces exposés, les Chefs d'Etat ont procédé à un échange de vues sur les diverses questions évoquées, et notamment sur l'ampleur des conséquences de la baisse des cours du pétrole sur les économies de la Sous-région, la gestion financière et monétaire de la CEMAC, les mesures à adopter pour sortir de cette conjoncture économique difficile.

Au terme des échanges, les Chefs d'Etat ont:

1. Relevé d'emblée que le renforcement de la stabilité macroéconomique ne nécessite pas un réajustement de la parité monétaire actuelle, mais plutôt des efforts d'ajustement sur les plans intérieur et extérieur, assortis de réformes structurelles adéquates.
2. Décidé d'adopter des mesures pertinentes destinées à inverser durablement les tendances négatives de l'économie de la sous-région, combinant une politique budgétaire adéquate, une politique monétaire appropriée et une coopération internationale renforcée.
3. Réaffirmé leur vision commune de faire de la zone CEMAC un espace émergent dans un avenir proche, par la réalisation judicieuse des infrastructures nécessaires à la promotion d'un développement durable et inclusif au bénéfice de leurs populations.
4. Réitéré leur attachement indéfectible à la solidarité communautaire face aux chocs économiques et sécuritaires actuels et futurs.
5. Décidé, en matière de politique monétaire du gel des plafonds des avances statutaires de la BEAC au niveau fixé sur la base des recettes budgétaires de l'exercice 2014.
6. Prescrit le renforcement de la stabilité financière de la zone CEMAC par une surveillance accrue du système bancaire et une utilisation optimale des instruments de politique monétaire.
7. Engagé la BEAC à proposer à brève échéance, en faveur des Etats, des mesures visant à pro-

mouvoir la migration progressive vers le financement par les Marchés de capitaux, en substitution des financements directs de la Banque Centrale.

8. Renouvelé leur engagement à poursuivre vigoureusement, au niveau de chaque pays, les ajustements budgétaires nécessaires à un rééquilibrage maîtrisé, judicieux et progressif de leurs finances publiques.

9. Convenu de l'impérieuse nécessité de conduire des politiques budgétaires ciblées en matière de dépenses publiques afin de préserver les acquis sociaux dans un contexte d'extrême fragilité économique et financière.

10. Décidé de s'engager à un redressement graduel du solde budgétaire des Etats et convenu de ramener dans un délai de moins de 05 ans le solde budgétaire en dessous de 3%.

11. Souligné l'importance de maintenir un endettement viable et soutenable, en privilégiant les financements concessionnels et en favorisant les partenariats public-privé pour la réalisation des programmes d'infrastructures.

12. Salué les conseils avisés et l'assistance technique des partenaires au développement.

13. Décidé d'ouvrir et de conclure à brève échéance, des négociations bilatérales avec le FMI, pour mieux structurer les efforts d'ajustement de leurs Etats, les accompagner vers une sortie de crise et les aider à mettre en place les conditions d'une relance vertueuse et durable de leurs économies.

14. Sollicité en faveur de chaque pays, des mesures de renforcement d'une coopération internationale plus souple et flexible.

15. Convenu, en raison du caractère exogène des chocs économiques subis, d'avoir amplement recours à tous les partenaires multilatéraux en vue d'obtenir un large accès aux financements concessionnels nécessaires au renforcement de la balance des paiements et à la poursuite des projets de développement prioritaires

16. Décidé d'accélérer résolument la finalisation de la libre circulation des personnes et des biens, et la réalisation rapide des projets intégrateurs en préservant la sécurité.

17. Renouvelé leur engagement commun, ainsi que leur détermination à améliorer substantiellement le climat des affaires en zone CEMAC, afin de promouvoir de manière vigoureuse l'activité économique créatrice de richesses, et mobiliser de façon optimale les recettes fiscales internes.

18. Engagé leurs pays respectifs à renforcer la coopération fiscale internationale, afin de lutter contre la fraude, l'évasion et l'optimisation fiscales qui les privent d'importantes ressources.

19. Prescrit l'intensification des mesures et des actions en faveur de la diversification de leurs économies pour les rendre moins vulnérables aux chocs exogènes, et plus compétitives face à la libéralisation des échanges commerciaux dans un monde de plus en plus ouvert.

20. Confié au Programme des Réformes Économiques et Financières de la CEMAC la charge d'assurer le suivi des mesures prises et de rendre compte régulièrement de leur exécution.

21. Prescrit la tenue régulière à l'échelle ministérielle des rencontres de suivi-évaluation des mesures de redressement et de leurs effets sur la situation économique, financière et monétaire des pays de la CEMAC.

Au terme des travaux ayant sanctionné le Sommet Extraordinaire, les Chefs d'Etat ont salué la participation à ce Sommet des invités spéciaux: Madame Christine LAGARDE, Directrice Générale du FMI; Monsieur Michel SAPIN, Ministre de l'Economie et des Finances de la République Française; Monsieur Pierre MOUSSA, Président de la Commission de la CEMAC; Monsieur Lucas ABAGA NCHAMA, Gouverneur de la BEAC.

Ils ont exprimé leur profonde appréciation à l'endroit de Son Excellence Paul BIYA, Président de la République du Cameroun, pour l'initiative et l'organisation réussie du présent Sommet. Les travaux du Sommet Extraordinaire des Chefs d'Etat d'Afrique Centrale sur la situation économique et monétaire dans la zone CEMAC, se sont déroulés dans une atmosphère de sérénité, de compréhension réciproque et d'entente cordiale.

Fait à Yaoundé, le 23 décembre 2016.